

COMMUNE DE STEINBOURG

Nombre des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents et représentés : 19

Date de la convocation : 31 mars 2025

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025 – 20H

Sous la présidence de Madame Viviane KERN, Maire, étaient présents :

MM. Céline TIOUOTIOU, Laurent HAHN, Sandra POISSON, adjoints au Maire

MM. Christine MULLER, Bernard ANDRES-KUHN, Yolande BECKER, Fabrice ADAM, Annick HOLLNER, Catherine SCHNEIDER, Maria Paola HUBER, Pierre CONRAD, Monique MOMMER, Marc KIM, Sabine COUTURIER, Christian SELLINI.

Absents excusés :

Monsieur Cédric ROSIN qui a donné procuration de vote à Madame Céline TIOUOTIOU,

Monsieur Brice HUGELE qui a donné procuration de vote à Monsieur Laurent HAHN,

Monsieur Manuel DERMIGNY qui a donné procuration de vote à Madame Viviane KERN.

Secrétaire de séance : Madame Christine MULLER est désignée secrétaire de séance

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ORDRE DU JOUR

Fonctionnement de l'assemblée

2025-009 Désignation du secrétaire de séance,

2025-010 Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2025,

Urbanisme

2025-011 Droit de préemption urbain,

Patrimoine

2025-012 Coupes de bois,

2025-013 Convention kiosque à pizza,

Finances locales

2025-014 Tarifs 2025,

2025-015 Note de synthèse financière,

2025-016 Compte administratif 2024 - Commune,

2025-017 Affectation du résultat,

2025-018 Etat des indemnités des élus,

2025-019 Taux d'imposition 2025,

2025-020 Budget 2025 – Commune,

2025-021 Demande DETR – Travaux bâtiment périscolaire

2025-022 Compte administratif 2024 – Budget annexe port,

2025-023 Affectation du résultat,

2025-024 Budget 2025 – Budget annexe port,

2025-025 Subventions – Budget annexe port,

2025-026 Subventions – Marché Saint Nicolas 2024,

2025-027 Subventions – Carnaval 2025,

2025-028 Subventions – Nettoyage de printemps.

Divers et informations diverses

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

COMMUNE DE STEINBOURG

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

2025-009 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Christine MULLER est désignée secrétaire de séance.

2025-010 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du procès-verbal de la séance du 12 février 2025 et l'approuvent à l'unanimité.

URBANISME

2025-011 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 25 février 2025
Vente d'un terrain avec immeuble route de Saverne - 6,71 ares - zonage UB au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 25 février 2025
Vente d'un terrain avec immeuble rue de Monswiller - 3,45 ares - zonage UB au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 18 mars 2025
Vente d'un terrain avec immeuble rue du Haut-Barr - 5,27 ares - zonage UB au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 3 avril 2025
Vente d'un appartement rue des Hirondelles - zonage UB au PLU

Le Conseil Municipal, après délibération et vote décide à l'unanimité de ne pas intervenir dans ces ventes.

PATRIMOINE

2025-012 – COUPES DE BOIS

Les services de l'ONF viennent de présenter le programme des travaux pour 2025, qui ne prévoit pas beaucoup de travaux cette année.

Le programme concerne des coupes et des travaux de cloisonnement dans la forêt Kreuzwald.

Le programme pour Voellerdingen n'a pas encore été réceptionné, l'agent ONF n'a pas encore été remplacé et l'agent intérimaire n'a pas réussi à terminer les prévisions.

TRAVAUX FORET 2025				
Programme de coupes				
Forêt Kreuzwald	recette brute :	7 800 €	frais d'exploitation :	3 300 €
Forêt montagne	recette brute :	0 €	débardage :	1 950 €
			honoraires ONF :	1 200 €
	total recette brute :	7 800 €	autres frais	
	coupes en vente sur pied :	4 930 €	total frais :	6 450 €
	total recette :	12 730 €	recette nette :	6 280 €
Travaux d'investissement				
Forêt Kreuzwald (13)				
cloisonnement sylvicole		5.6 km	}	
avec honoraires				3 900 €
chablis (toutes forêts)		150 m3		6 500 €

Le Conseil Municipal, après délibération et vote unanime,

- approuve l'état des coupes de bois et le programme des travaux présenté.

Madame le Maire a délégation pour les marchés, contrats et pour la signature de toutes les commandes.

M. HAHN informe également les membres que des lots de fonds de coupes seront proposés aux habitants à l'automne ; il n'y en avait pas assez en 2024 pour toutes les personnes intéressées. Celles-ci devront s'inscrire en mairie le moment venu.

COMMUNE DE STEINBOURG

2025-013 - CONVENTION KIOSQUE A PIZZA

Le branchement électrique du kiosque à pizzas a dû être modifié récemment. La convention en place prévoit le versement mensuel d'un loyer de 150 € et de charges de 90 €.

La société E-GOP sollicite la prise en charge de l'abonnement et des frais d'électricité directement à son nom et la convention devrait être modifiée en ce sens.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote unanime,

- accepte la conclusion d'une nouvelle convention avec la société E-GOP, pour le versement uniquement du loyer,
- maintient le montant de la redevance à 150 € / mois.

Les autres clauses de la convention restent valables.

Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à la conclusion de cette nouvelle convention.

FINANCES LOCALES

2025-014 – TARIFS 2025

Madame Céline TIOUTIOU présente le tableau avec tous les tarifs communaux existants.

Les membres de la commission finances proposent de maintenir les tarifs fixés en 2024, de supprimer quelques tarifs devenus obsolètes, mais d'augmenter le tarif pour la location des jardins à 1€/m².

Pour les concessions au cimetière, il est proposé d'acter la remise de 50% appliquée pour la régularisation de concessions. La gestion de ces concessions est devenue très compliquée, car il est parfois difficile de trouver des héritiers.

Après discussion le Conseil Municipal, par vote unanime, fixe les tarifs pour 2025, comme suit :

CREDITS ET SUBVENTIONS SCOLAIRES	
Crédit par classe (poste de direction + consommables)	900 € / classe
SUBVENTIONS :	
- Pour enfant de Steinbourg (sorties...)	2,50 €
- Classe verte, de neige par nuitée	6,00 €
- Classe bleue	7,00 €
- Séance piscine	Supprimé
ASSOCIATIONS LOCALES	
SUBVENTIONS ANNUELLES :	
- Associations locales	240,00 €
- Subvention jeunes par jeune actif de Steinbourg	10,00 €
- Subvention jeunes par jeune actif extérieur	5,00 €
- Subvention jeunes par jeune sportif de Steinbourg	15,00 €
- Subvention jeunes par jeune sportif extérieur	5,00 €
SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES :	
Participation nettoyage de Printemps	45,00 €
Participation journée citoyenne	si présence 45,00 €
Participation organisation du Messti	3 personnes 45,00 €
Participation défilé du 14 juillet	45,00 €
Participation Marché Saint Nicolas	45,00 €
Participation anniversaire à partir 50 ans	tous les 10 ans 220,00 €
Participation anniversaire à partir 80 ans	tous les 5 ans 150,00 €
Participation jumelage (sur présentation justificatif)	150,00 €
AUX ORGANISMES D'INTERET GENERAL	
- Prévention routière	60,00 €
AU TITRE DU PERSONNEL :	
- Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin (compte 6474)	3 000,00 €
S.P.A. Saverne (0,65 €/hab depuis 2019)	Supprimé
Association ADRESS	61,00 €
Association Amis du Mémorial Alsace / Moselle	100,00 €
REGIE	

COMMUNE DE STEINBOURG

Droit de photocopie	0,30 €
Droit de place commerces ambulants / camion outillage	8 et 20 €
Cotisation bibliothèque	5,00 €
MESSTI	
Manège enfant / Confiserie	50,00 €
Auto-skooter + grand manège	140,00 €
Mini-skooter	70,00 €
Trampoline / stand de tir / pêche canards	30,00 €
LOCATION (tarif par m²)	
Terrasse restaurant (période estivale)	1,50 €
Snack	2,10 €
Jardin	1,00 €
FOYER COMMUNAL	
Indemnité d'occupation pour la cuisine	Supprimé
DIVERS	
Location chapiteau communal	Supprimé
CONCESSION CIMETIERE 30 ans	
tombe simple	220,00 €
tombe double	440,00 €
tombe triple	660,00 €
Columbarium	1 400,00 €
Cavurne	630,00 €
Reprise - régularisation	Remise 50 %

BUDGET ANNEXE - PORT	TTC
Amarrage journée (électricité inclus) + eau	12 € + 2 €
Amarrage semaine (électricité inclus) + eau	48 € + 2 €
Amarrage mois (électricité inclus) + eau	140 € + 2 €
Amarrage 6 mois + eau 2€ + électricité (conso réelle)	650 €
Amarrage année + eau 2€ + électricité (conso réelle)	1 200 €
Tarif sanitaire port	0,50 €

MAISON DES ASSOCIATIONS	Eté	Hiver 15/10 au 15/04
Location week-end (résidents)	350,00 €	400,00 €
Location week-end (non-résidents)	450,00 €	500,00 €
Location journée en semaine (résident)	150,00 €	175,00 €
Location journée en semaine (non-résident)	200,00 €	225,00 €
Journée obsèques	80,00 €	100,00 €
Location petite salle (semaine) - journée	40,00 €	
Location petite salle (semaine) - demi-journée	20,00 €	
Location association de Steinbourg (1 journée)	90,00 €	
Location annuelle aux associations	7 €/ heure	

COMMUNE DE STEINBOURG

Forfait annuel participation hygiène / poubelle	40,00 €
Forfait nettoyage salle	120,00 €
Forfait nettoyage cuisine	60,00 €
Forfait par poubelle orange	20,00 €
Forfait utilisation de la tireuse	10,00 €
Casse (prix par pièce)	1€ / pièce

2025-015 – NOTE DE SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Tous les documents budgétaires, note de synthèse, comptes administratifs, budgets, état de la dette, comparaison taux autres communes, ont été transmis aux conseillers pour la séance.

Les divers documents sont présentés sous forme de power point et commentés.

2025-016 – COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – COMMUNE

Madame Céline TIOU TIOU informe les membres que la commission finances a examiné article par article les comptes budgétaires de l'exercice 2024. Le bilan fait apparaître un excédent global d'environ 600 000 €.

Section de fonctionnement :

- Dépenses :

Elle rappelle les principales dépenses liées aux énergies, achats de matériel, assurances, frais de personnel, travaux divers d'entretien de voirie, de réseaux, de bâtiments (dont le dégât des eaux à l'école), divers frais pour réceptions, colis pour anniversaires, repas personnes âgées, subventions et intérêts des emprunts.

- Recettes :

Les sommes enregistrées pour ventes de bois correspondent aux prévisions, les attributions de compensation sont constantes, l'attribution de compensation pour la taxe d'habitation est supérieure à la prévision.

Diverses recettes ont été enregistrées concernant des sinistres.

Section d'investissement :

- Dépenses :

Il n'y a pas eu d'importantes dépenses : remboursement d'emprunts, installation de nouveaux jeux au parc récréatif, des clôtures au site du plan d'eau et pour la réserve incendie, des travaux de remplacement de fenêtres et volets dans les logements du bâtiment périscolaire, des remplacements de lampes leds dans quelques bâtiments et la réfection de l'allée vers la mairie.

- Recettes :

FCTVA, taxes d'aménagement, deuxième versement de la vente du terrain à ENTRAIDE IMMO.

Après discussion, le Conseil Municipal hors la présence de Madame le Maire, par vote de 13 voix pour et 4 abstentions :

- approuve la balance des comptes pour 2024 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 1 086 087,24 €

Recettes : 2 019 302,04 €

Excédent : 933 214,80 €

Section d' Investissement :

Dépenses : 472 592,72 €

Recettes : 155 028,29 €

Déficit : 317 564,43 €

Excédent global de l'exercice : 615 650,37 €

- constate et reconnaît que les dépenses ont été faites dans la limite des crédits prévus,
- approuve le document et l'ensemble des écritures et donne décharge pour l'exercice 2024 à Madame le Maire,

Le Conseil Municipal approuve, par vote unanime, le compte de gestion dressé par la Trésorerie avec les mêmes résultats.

COMMUNE DE STEINBOURG

2025-017 – AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, après délibération et vote par 15 voix pour et 4 abstentions, décide d'affecter le résultat 2024 comme suit :

- Affectation en réserves	373 215 €
- Excédent reporté	560 000 €

2025-018 – ETAT DES INDEMNITES DES ELUS

L'article L.2123-24-1-1 du Code Général des collectivités Territoriales impose que « chaque année les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein... Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune ».

Afin de satisfaire cette obligation, l'état suivant est communiqué au Conseil Municipal qui en prend acte :
Indemnités de fonctions versées pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024
(pas de remboursement de frais kilométriques – pas d'avantages en nature)

Identité	Fonction	Base*	Montant brut
KERN Viviane	Maire	51.6%	25 452,36 €
	Vice-présidente CCPS		10 176,00 €
HAHN Laurent	Adjoint au maire	19.80%	9 766.56 €
POISSON Sandra	Adjointe au maire	19.80%	9 766.56 €
ROSIN Cedric	Adjoint au maire	19.80%	9 766.56 €
TIOUTIOU Céline	Adjointe au maire	19.80%	9 766.56 €

*taux maximal de l'indice brut 1015

2025-019 – TAUX D'IMPOSITION 2025

Madame Céline TIOUTIOU indique que la commission finances propose le maintien des taux fixés en 2024. Le Conseil Municipal, après discussion et vote unanime, décide de fixer les taux pour 2025 :

- Taxe foncier bâti	23,76 %	
- Taxe foncier non bâti	39,54 %	
- Taxe Habitation	8,33 %	(pour résidences secondaires)

M. Pierre CONRAD indique que les taux des communes voisines sont nettement supérieurs.

Madame Annick HOLLNER demande pourquoi il existe une grande différence entre le taux du foncier bâti et non bâti. Cette situation existe depuis longtemps, sans explication claire.

2025-020 – BUDGET 2025 – COMMUNE

- Section de fonctionnement

Madame Céline TIOUTIOU indique que le projet de budget a été validé par les membres de la commission finances ; tous les travaux suggérés pour cette année par la commission travaux ont pu y être intégrés. Au vu de l'important excédent 2024, une somme de 600 000 € peut être virée à la section d'investissement.

Les crédits prévus pour les charges d'entretien dans les bâtiments, voirie, location de matériel sont sensiblement identiques à ceux de l'année passée ; les crédits pour les énergies ont été revus à la baisse, les charges de personnel sont également stables (prévision de recrutement d'un secrétaire général à partir de septembre pour travailler en binôme pendant 6 mois)

Les recettes de bois sont faibles ; les attributions de compensation, dotations et impôts sont stables.

- Section d'investissement

Les dépenses d'investissement suivantes ont été prévues :

COMMUNE DE STEINBOURG

- réfection du mur du cimetière côté rue du Mal Leclerc (soutien par mur en aggro + moëllons)
- travaux de plantations en forêt et TVB
- remplacement des lampes par des leds dans différents bâtiments et remplacement de l'éclairage du stade
- rénovation énergétique du bâtiment périscolaire et étude pour rénovation du foyer communal
- mise aux normes du bâtiment du Refuge : toilettes PMR, portes coupe-feu, défibrillateur
- mise aux normes des armoires d'éclairage public
- achat de divers matériels, dont deux véhicules pour le service technique

Les recettes comprennent des subventions pour l'installation des jeux au parc récréatif, pour la rénovation du bâtiment périscolaire et pour les plantations TVB. ALSACE HABITAT prévoit également le rachat du terrain pour la construction de la résidence seniors.

Après discussion et vote par 15 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal décide d'approuver le document à la balance suivante :

- section de fonctionnement : dépenses et recettes : 2 045 000 €
- section d'investissement : dépenses et recettes : 1 225 000 €

M. Bernard ANDRES-KUHN trouve que c'est dommage qu'à Steinbourg il n'y ait pas de salle polyvalente.

M. Marc KIM demande pourquoi les crédits ne sont pas prévus pour le remplacement de la chaudière de l'école maternelle. Madame Céline TIOU TIOU lui répond que la discussion devra porter sur la globalité et le devenir de l'école maternelle, avant de prévoir le remplacement uniquement de la chaudière.

2025-021 – DEMANDE DETR – TRAVAUX BATIMENT PERISCOLAIRE

Des travaux sont prévus au bâtiment périscolaire :

Remplacement de la toiture – isolation extérieure et isolation des combles

Pour financer ces travaux, il est prévu de solliciter une subvention dans le cadre de la DETR et auprès de la CEA dans le cadre du Fonds Communal Alsace.

Après discussion et vote unanime, les membres décident d'approuver le plan de financement suivant :

Dépenses :

Travaux :

Remplacement toiture	56 338
Isolation des combles	5 416
Isolation extérieure	54 417

TOTAL	116 171	HT
--------------	----------------	-----------

Financement :

Subventions escomptées :

* Etat - DETR (20 %)	23 234
* CEA Fonds Communal Alsace (30 %)	34 851
* Fonds propres	58 086

TOTAL	116 171
--------------	----------------

Madame le Maire est chargée de déposer les demandes de subvention auprès des services de l'Etat et de la CEA.

2025-022 – COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE PORT

Madame Céline TIOU TIOU informe les membres que la commission finances a examiné article par article les comptes budgétaires de l'exercice 2024.

• Section de fonctionnement :

Les dépenses concernent principalement la location du site, les consommations d'eau et de télécommunications et des charges de fonctionnement avec en plus cette année des intérêts pour la ligne de trésorerie.

Les recettes comprennent les amarrages, montant en baisse par baisse de fréquentation liée à la fermeture de la navigation pendant 2 mois et à une mauvaise météo.

Cette baisse a été constatée sur d'autres ports de plaisance le long du canal, allant de 20 à 30 %.

• Section d'investissement

L'unique dépense concerne le solde pour la fourniture et installation de la cellule sanitaire.

COMMUNE DE STEINBOURG

La subvention prévue par l'Etat (80% pour les travaux) a été perçue.

Madame Céline TIOU TIOU indique que les statistiques de fréquentation pour 2024 vont être présentées lors de la prochaine séance de conseil, ainsi que d'autres bilans.

Après discussion, le Conseil Municipal, hors la présence de Madame le Maire, par vote de 13 voix pour et 4 abstentions approuve la balance des comptes pour 2024 comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u> :	dépenses :	6 763,46 €
	recettes :	4 204,84 €
	déficit :	2 558,62 €
<u>Section d'investissement</u> :	dépenses :	43 050,90 €
	recettes :	44 388,64 €
	excédent :	1 337,74 €
<u>Déficit global</u> :		1 220,88 €

- constate et reconnaît que les dépenses ont été faites dans la limite des crédits prévus,
- approuve le document et l'ensemble des écritures et donne décharge pour l'exercice 2024 à Madame le Maire,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion dressé par la Trésorerie avec les mêmes résultats.

2025-023 – AFFECTATION DU RESULTAT

Le déficit de fonctionnement et l'excédent d'investissement vont être repris dans le budget 2025.

2025-024 – BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE PORT

- Section de fonctionnement :
Madame Céline TIOU TIOU informe les membres que les montants sont sensiblement identiques à ceux de 2024. Les recettes d'amarrage ont été prévues à la baisse ; une subvention pour régler les 20% à charge pour la mise en place de la cellule sanitaire sera nécessaire.
- Section d'investissement :
Il n'y a pas lieu de prévoir d'importantes dépenses ; peut-être le remplacement de quelques batteries.

Après discussion et vote par 15 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal décide d'approuver le document à la balance suivante :

- section de fonctionnement : dépenses et recettes : 14 000 €
- section d'investissement : dépenses et recettes : 3 000 €

2025-025 – SUBVENTIONS – BUDGET ANNEXE

Le budget annexe du port présente un déficit pour l'exercice 2024.

Celui-ci est dû à la réalisation des travaux d'installation de la cellule sanitaire.

Coût des travaux : 42 450,90 € HT

Subvention : 33 958,64 €

Les membres décident, par vote de 15 voix pour et 4 abstentions, de verser une subvention de 10 000 € au budget annexe. Les crédits sont prévus au budget communal 2025.

2025-026 – SUBVENTIONS – MARCHE SAINT NICOLAS 2024

Deux associations avaient procédé à la location de bennes à ordures pour le fonctionnement du marché Saint Nicolas 2024.

Le Conseil Municipal, par vote de 18 voix pour et 1 abstention, décide le versement des subventions suivantes :

- Football-Club : 100 €,
- Association Culturelle Saints Pierre & Paul : 100 €.

2025-027 – SUBVENTIONS – CARNAVAL 2025

L'association Schneller von Steiweri, en collaboration avec l'association Vickinger, a organisé une journée carnaval le samedi 22 mars 2025, également en lien avec la commune et le Conseil Local des Jeunes.

COMMUNE DE STEINBOURG

Une cavalcade s'est déroulée l'après-midi avec d'autres associations carnavalesques puis une soirée a clôturé les festivités à la Maison des Associations.

Les enfants ayant participé au défilé ont été conviés à un goûter offert par la commune. Ils ont pu profiter d'une animation musicale réalisée par un DJ.

Le Conseil Municipal, par vote unanime, décide le versement d'une subvention de 580 € à l'association « D'Schneller von Steiweri » (location salle, consommations).

M. Bernard ANDRES KUHN précise que la journée était très bien organisée, malgré un mariage religieux prévu à la même heure que la cavalcade.

2025-028 – SUBVENTIONS – NETTOYAGE DE PRINTEMPS

L'association du Football Club avait organisé la collation prévue pour les bénévoles qui ont participé au nettoyage de printemps le samedi 15 mars 2025.

Le Conseil Municipal décide, par vote de 18 voix pour et 1 abstention, de verser une subvention de 320 €.

DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Nettoyage de printemps

M. Laurent HAHN remercie les bénévoles qui ont participé au nettoyage de printemps le 15 mars 2025 ; environ 80 personnes étaient présentes.

Il remercie également l'association du Football Club pour l'organisation de la collation au foyer vestiaires, vu qu'il n'y a momentanément pas de restaurant dans le village.

Malheureusement de nombreux déchets ont encore été ramassés.

Madame Monique MOMMER précise qu'il y a encore des dépôts de ferraille le long de la Zinsel.

Elle s'interroge sur les confettis autorisés pour la manifestation. Un carnaval est une fête festive pour les enfants ; les confettis sont interdits pendant la cavalcade mais autorisés place des fêtes lors du brûlage du bûcher.

M. Marc KIM demande quand est ce que les travaux prévus dans le cadre du GEMAPI vont reprendre.

M. Laurent HAHN lui répond normalement cet été.

- Inauguration jeux Parc récréatif 5 avril 2025

L'inauguration s'est déroulée le matin en présence de nombreuses personnalités.

L'association du Football Club avait prévu une petite restauration à midi.

Des jeux étaient proposés aux quarante enfants présents, durant toute l'après-midi. Les gagnants ont reçu des bons d'achat au magasin INTERSPORT et chaque enfant est reparti avec un jeu de billes.

- Inauguration Borne de Koufra

La cérémonie commémorative est prévue le 11 mai 2025 à 10h, près de l'ancienne batteuse rue d'Ernolsheim. Un vin d'honneur sera servi à l'issue à la Maison des Associations, où est également prévue une exposition concernant la libération de Steinbourg. Il n'y aura pas de festivités prévues le 8 mai, juste un dépôt de gerbe par le Maire.

Des invitations individuelles ont été adressées à toutes les personnes de Steinbourg nées avant le 8 mai 1945 ; cependant toute la population est invitée.

Pour des raisons de sécurité les rues seront barrées pendant le déroulement de la cérémonie.

- Récompenses fleurissement 2024

Il est rappelé que les bons d'achat délivrés comme récompenses au titre du fleurissement 2024, sont valables chez Horticulture ERNST, Hattmatt, jusqu'au 31 mai 2025.

- Déploiement compteurs LINKY

ELECTRICITE de STRASBOURG va entreprendre une campagne pour le remplacement des compteurs électriques par des compteurs LINKY. Les particuliers seront contactés individuellement.

- Ecoles

Depuis quelques années, les effectifs sont en constante baisse et la menace d'une fermeture de classe persiste pour la rentrée scolaire l'année prochaine.

Une réunion a eu lieu avec les maires des communes d'Ernolsheim les Saverne, Eckartswiller et Saint Jean les Saverne pour éventuellement envisager un RPI.

Les maires ne veulent plus prendre de décision et attendre les élections municipales de 2026.

La commune de Monswiller n'est pas non plus intéressée ; ils n'ont pas de problèmes d'effectifs.

COMMUNE DE STEINBOURG

Steinbourg reste toujours à la recherche d'une commune voulant s'associer ...

- Sentier « Activ'Santé »

Le PETR a réalisé un nouveau parcours faisant une boucle Monswiller / Steinbourg :

Parking Zornhoff – port de plaisance Steinbourg – place de la Liberté – sentier Weckmann – retour à Monswiller par le chemin et rue de la Rondelle

Une animation sera prévue le 17 mai 2025, sur inscription ; la communication sera faite prochainement.

- Fêtes et manifestations

Prochaines dates à retenir :

13 avril Fête paroissiale

26-27 avril Championnat de France Moto cross

1^{er} mai Marche pour tous

11 mai Cérémonie commémorative - Inauguration Borne de Koufra

30 mai Don du sang

7 & 8 juin Championnat de France Auto cross – Portes ouvertes 4x4 Club

14-15 juin Fête du Tennis

22 juin Fête Dieu avec procession

26 juin Fête d'été au port – Bodysculpt

28 juin Kermesse de l'école

5-6-7 juillet Messti

- Animations de la bibliothèque municipale

Madame POISSON indique qu'une animation a été organisée par la bibliothèque pour la journée de la femme le 7 mars 2025.

Une séance de contes a été prévue en collaboration avec la CEA le 28 mars 2025 au foyer communal.

- Conseil Local des Jeunes

Madame Sandra POISSON indique que les jeunes se sont vraiment investis pour l'organisation de ce carnaval ; ils se sont réunis tous les mercredis après-midi depuis la mi-janvier pour la confection de leur char.

Le carnaval a rencontré un franc succès ; il a fallu gérer la cavalcade et un cortège de mariage pratiquement aux mêmes horaires.

- Comité de jumelage

Une rencontre est prévue entre les comités de jumelage de Steinbourg et de Loffenau le 26 & 27 avril 2025.

Une soirée tarte flambée se déroulera le samedi soir au Refuge. Les conseillers y sont cordialement invités et voudront s'inscrire en mairie pour la semaine prochaine.

- Projet méthaniseur agricole

Le bureau d'études présentera le projet de méthanisation agricole LICORNE ENERGIES au conseil municipal, car la commune est concernée par le plan d'épandage.

La présentation est prévue en commissions réunies le 14 mai 2025 à 20h en mairie, les conseillers recevront l'invitation par mail.

- Divers

- Madame HOLLNER indique que des plots sont déplacés et sont posés sur la route vers la zone mécanique.

- Madame Yolande BECKER demande la puissance de la borne de recharge pour véhicule électrique qui est prévue d'être installée

M. Marc KIM demande qui est en charge du service COM'ETTE ; c'est la Communauté de Communes de Saverne.

Séance close à 22h20

Prochaine séance : vendredi 20 juin 2025

COMMUNE DE STEINBOURG

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2025 FEUILLET DE CLOTURE

Sous la présidence de Madame Viviane KERN, Maire, étaient présents :

MM. Céline TIOUTIOU, Laurent HAHN, Sandra POISSON, adjoints au Maire

MM. Christine MULLER, Bernard ANDRES-KUHN, Yolande BECKER, Fabrice ADAM, Annick HOLLNER, Catherine SCHNEIDER, Maria Paola HUBER, Pierre CONRAD, Monique MOMMER, Marc KIM, Sabine COUTURIER, Christian SELLINI.

Absents excusés :

Monsieur Cédric ROSIN qui a donné procuration de vote à Madame Céline TIOUTIOU,

Monsieur Brice HUGELE qui a donné procuration de vote à Monsieur Laurent HAHN,

Monsieur Manuel DERMIGNY qui a donné procuration de vote à Madame Viviane KERN

Secrétaire de séance : Madame Christine MULLER

xxxxxxxxxxxxxxxx

ORDRE DU JOUR

Fonctionnement de l'assemblée

2025 - 009 Désignation du secrétaire de séance,

2025 - 010 Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2025,

Urbanisme

2025 - 011 Droit de préemption urbain,

Patrimoine

2025 - 012 Coupes de bois 2025,

2025 - 013 Convention kiosque à pizza,

Finances locales

2025 - 014 Tarifs 2025,

2025 - 015 Note de synthèse financière,

2025 - 016 Compte administratif 2024 - Commune,

2025 - 017 Affectation du résultat,

2025 - 018 Etat des indemnités des élus,

2025 - 019 Taux d'imposition 2025,

2025 - 020 Budget 2025 - Commune,

2025 - 021 Demande DETR - travaux bâtiment périscolaire

2025 - 022 Compte administratif 2024 - Budget annexe port,

2025 - 023 Affectation du résultat,

2025 - 024 Budget 2025 - Budget annexe port,

2025 - 025 Subventions - Budget annexe port,

2025 - 026 Subventions - Marché Saint Nicolas 2024,

2025 - 027 Subventions - Carnaval 2025,

2025 - 028 Subventions - Nettoyage de printemps

Divers et informations diverses

Signatures :

Viviane KERN, Maire		Christine MULLER, Secrétaire de séance	
------------------------	--	---	--

COMMUNE DE STEINBOURG
